



Avis d'annulation d'avis d'intention

Formule 4

ATTENDU QU'un avis d'intention, daté du _____^e jour d _____ 19__ , a été signifié et publié conformément à l'article 4 de la *Loi sur les richesses du patrimoine* à l'égard du site ci-après décrit, savoir :

Les biens-fonds et lieux communément désignés _____
_____, dans l _____
d _____ , au Manitoba, et dont la description
légale, constatée au titre foncier n° _____ , est la suivante :

qui ont comme propriétaire, d'après les registres du bureau des titres fonciers d _____ ,

SACHEZ QU'aux termes des pouvoirs qui me sont conférés par le paragraphe 8(2) de la *Loi sur les richesses du patrimoine*, je soussigné, ministre de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs, ai annulé l'avis d'intention susmentionné qui visait la qualification de site du patrimoine dudit site le _____^e jour d _____ 19__ .

FAIT en la ville de Winnipeg, Manitoba, ce _____^e jour d _____ 19__ .

Le ministre de la Culture,
du Patrimoine et des Loisirs,